

U.E.H.C de Villiers Le Bel



TÉMOIGNAGE

D'UNE

ÉQUIPE

Villiers le Bel le, 1^{er} décembre 2015

Ce courrier est à l'attention de Madame la Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Madame Christiane TAUBIRA. Il sera également adressé en copie à Monsieur le Ministre des Finances et des Comptes publics, Monsieur Michel SAPIN, à Monsieur le Directeur Régional de l'Ile de France, Monsieur SIMON, ainsi qu'à Madame la Directrice de l'Administration Centrale, Madame SULTAN. Par ailleurs, au vu de la gravité de la situation présentée, des différentes alertes lancées et restées sans réponse à ce jour et considérant notre propos comme relevant d'une affaire publique, il nous a semblé pertinent d'en informer certains médias dont nous pensons la ligne éditoriale intègre.

Ce courrier fût rédigé la semaine d'avant les attentats du 13 novembre 2015. Longtemps, nous nous sommes posés la question de savoir s'il se devait d'être ré-écrit ou pas à la lecture d'une actualité dont la gravité nous semble sans précédent. Après réflexion, nous avons opté pour ne rien en changer. Nous le considérons cependant, à ce jour, plus criant que jamais.

Ce courrier est le fruit d'une pensée collective. Celle de l'équipe pluridisciplinaire en poste de l'U.E.H.C de Villiers le Bel mais plus largement encore, celle d'autres professionnels et usagers de la PJJ et qui, de près ou de loin, directement impliqués ou témoins muets, se trouvent pleinement affectés par la situation réelle qui nous concerne toutes, tous, ici et maintenant.

Ce courrier est encore le témoignage d'une expérience de terrain quant aux impasses et enjeux inquiétants observés, pensés, vécus et partagés dans la pratique auprès de jeunes dont nous avons à assurer l'accueil, l'éducation et le prendre soin au quotidien.

Ce courrier est enfin une tristesse. Celle éprouvée par des professionnels engagés qui, empêchés, ne peuvent plus exercer correctement leurs fonctions et de fait, servir aux attentes et besoins, droits et devoirs du Public de l'Etat.

Aussi entendez, Madame, ce courrier comme un pleur.

Le personnel de l'équipe pluridisciplinaire de l'U.E.H.C de Villiers le Bel
La CGT
et d'autres...

Madame la Ministre,

Par la présente, nous, équipe pluridisciplinaire, souhaitons attirer votre attention sur la situation actuelle de l'UEHC de Villiers-le-Bel, foyer de la PJJ au sein duquel nous travaillons et dont le bon fonctionnement est de votre responsabilité en dernière instance.

C'est d'une voix collective, porteuse de nos places et fonctions respectives que nous témoignons de cette situation tout en tentant d'en présenter tant les enjeux de santé publique que les risques psycho-sociaux qu'elle implique.

SPECIFICITÉ DU PUBLIC ACCUEILLI

Le foyer de Villiers le Bel a pour mission principale d'accueillir et accompagner progressivement à leurs autonomies psycho-éducatives onze jeunes âgé-e-s de 15 à 18 ans, auteurs d'actes de délinquance et placés par ordonnance de justice pour une durée de 3 à 6 mois, renouvelable jusqu'à leur majorité.

Sans être psychopathologiquement malades, ces jeunes sont cependant aux prises avec de sérieuses difficultés éducatives et d'apprentissages. Ils sont encore en proie à des souffrances psychiques réelles. Souvent imputées aux seules familles, ces souffrances semblent également solidement liées aux relations qu'ils entretiennent et ont entretenu par le passé avec le champ social et ses représentants institutionnels tangibles.

Professionnels en fonctions, nous sommes à notre tour, pour eux, de tels représentants, incarnant une certaine parentalité éducative, affective, sociale et politique.

Un élément récurrent du parcours de ces jeunes est la répétition des ruptures. Non seulement géographiques mais encore affectives. Dans leurs histoires, des expériences de séparation souvent précoces se succèdent ; séparations parfois brusques et hâtives, en particulier avec le contexte familial.

L'enfant placé, déplacé, replacé connaît ainsi une succession de structures et autant de ruptures dont l'expérience répétée laisse peu de place aux attachements relationnels constitutifs du sentiment de sécurité interne prévalent à la construction identitaire, subjective et sociale de l'individu en devenir.

De telles ruptures peuvent être ressenties par l'enfant, puis l'adolescent, comme autant de rejets de la part des instances publiques dont la mission est aussi d'assurer et représenter pour lui, le relais des figures parentales et de leurs fonctions.

Les jeunes que nous accueillons peuvent également avoir fait l'expérience d'un rejet similaire au sein de l'institution scolaire. La majorité d'entre eux sont, à leur arrivée, déscolarisés et sans formation initiale. Cette déscolarisation s'opère dans la plupart des cas autour de leur treizième année. Les perspectives en terme d'emploi sont, bien entendu, extrêmement ténues ensuite.

Nous vous avouons que nous sommes consternés, usés à nous sentir impuissants face à cet état de fait et éprouvons une tristesse infinie à l'idée qu'aujourd'hui, en France, grand nombre de pré-adolescents soient mis à la porte de l'institution scolaire, tenue pourtant d'assurer leur éducation jusqu'à leur seizième année. Peinée nous le sommes encore de savoir et constater que ces jeunes ne puissent trouver en professeur principal que la rue ; l'école ne devenant à leurs yeux qu'une autre figure possible des expériences de rejets successivement vécues.

Lorsque, ainsi privés de tuteurs d'étayements institutionnels secourables et bienveillants, certains de ces jeunes empruntent la voie de la délinquance, on ne peut que s'inquiéter dans l'urgence, de les voir eux-mêmes œuvrer à leur propre destruction, exclusion et emprisonnement réel et symbolique.

Par ailleurs, beaucoup des jeunes que nous accueillons témoignent d'un sentiment d'injustice et d'abandon. D'une part quant à leurs expériences scolaires, mais aussi parce que le monde du travail ne semble leur

offrir que des promesses d'avenir opaques, incertaines, à court terme et sans perspective d'ascension sociale. Ce sentiment d'injustice s'associe parfois à des sentiments de gêne, de honte, d'humiliation et de colère mêlés, venant faire écho à ce que la précarité économique a pu faire subir aux figures parentales légitimes. D'autant que les familles restent majoritairement bienveillantes et présentes dans la vie de leurs enfants. Souvent elles-mêmes en difficulté, elles demeurent fortement impliquées et soucieuses de leur avenir.

Aussi ces jeunes, très sensibles à la réalité économique et à la situation sociale de leurs parents, peuvent-ils régulièrement témoigner de blessures narcissiques profondes, faisant résonner une dynamique trans-générationnelle ébranlée par des vécus de violences politiques variées. Symboliques et réels, ces ébranlements sont aussi de fortes secousses affectives qui semblent faire figure de répétition au travers d'expériences traumatiques qui se cumulent dans les liens de filiations.

Enfin ce sentiment d'injustice et d'abandon quant à leurs devenir vis-à-vis des institutions publiques peut encore être éprouvé par ces jeunes au cours de situations quotidiennes et tristement routinières à leurs conditions d'existence. C'est le cas par exemple lors de nombreuses démarches administratives, particulièrement contraignantes ou complexes pour eux, ou encore lors de rencontres parfois singulièrement violentes avec les représentants des forces de police.

FONCTIONS ET MISSIONS DE L'ÉQUIPE PSYCHO-ÉDUCATIVE

De la spécificité des différentes fonctions qu'exercent les différents professionnel-le-s en pratique au foyer de Villiers-le-Bel, nous insistons sur l'intérêt que nous avons en commun quant au bon développement de chaque jeune. En commun encore, nous partageons le souci que leurs parcours de vie acquièrent une dynamique pleine de ressources et de créativité, hors du cycle de la délinquance qui est l'impasse comme le sacrifice de leur avenir.

Composé d'une moyenne de vingt professionnels, l'équipe pluridisciplinaire de Villiers le Bel comprend : Une directrice, une responsable d'unité éducative, une psychologue, 14 éducateurs/éducatrices, une secrétaire, deux cuisiniers/cuisinières et une maîtresse de maison.

Nous accueillons encore différents stagiaires à l'année et les accompagnons au mieux dans leurs parcours de formation.

L'ensemble de ces postes se justifient tant par le remplissage quasi permanent de la structure que par la nécessité d'assurer auprès des jeunes accueillis une permanence et une constance relationnelle, sans discontinuité affectives et paradoxalité d'engagement dans l'accompagnement éducatif. Il nous incombe de garantir, pour chaque jeune, la présence d'adultes connus, reconnus et qui, dans le temps du quotidien, deviennent pour lui, un appui familial de référence.

Cette relation singulière entre professionnels et jeunes est autant nécessaire que particulière. Elle est encore une spécificité essentielle, propre au secteur sanitaire et social. Au sein d'une vie collective en foyer, elle prend toute son importance en ce qu'elle permet au jeune de progressivement tisser des liens d'attachement, des relations de confiance avec les différents adultes qui l'entourent et qui, parce que suffisamment variés dans leurs identités, donnent aux jeunes un large choix d'identifications soutenant et de possibles à construire « avec ».

Aussi, dans toute notre variété professionnelle, nous sommes par-dessus tout attachés à assurer auprès de ces jeunes une présence progressivement « familiale », pour leur offrir la possibilité de cette sécurité interne de base, nécessaire à leur bonne croissance éducative, psychique et social.

*La **stabilité** de l'équipe est donc un enjeu crucial de notre mission.*

Nous veillons encore dans cet accompagnement à ne jamais nous substituer aux parents et famille d'origine, préférant travailler autant que possible en partenariat et dans la mesure des potentialités parentales. Nous nous proposons aux parents comme des béquilles d'ajustement pour les accompagner dans

ce moment difficile ou pour renouer le lien avec leur enfant et que l'actualité judiciaire ébranle considérablement.

Nous œuvrons aussi à faire dialoguer jeune et famille autour de l'acte délinquant posé. Marqué de la violence, cet acte est aussi une effraction dans l'espace social qui l'interpelle de fait. C'est encore une parole que le jeune ne se parle pas et qui à défaut, le radicalise, l'emprisonne et l'aliène à lui-même. Quel sens prêter alors à cet acte et à la violence intrusive qui le porte ? Comment l'entendre ? Dans quel contexte ? Au croisement de quelles problématiques intriquées dans l'existence du jeune ? Que vient signifier l'acte du jeune et comment accompagner ce dernier pour que du passage à l'acte délinquant advienne en lui, un geste, une adresse, une parole légitime et socialement partageable ?

Plus singulièrement, pour chaque jeune nous tentons d'étayer une autonomisation progressive en considérant tout à la fois ses besoins éducatifs, affectifs, relationnels, familiaux, médicaux, administratifs, scolaire et/ou de formation professionnelle. Nous tentons encore de soutenir chez lui un processus de réflexion propre et authentique sur ses actes, leur portée et leurs conséquences, pour lui seul et pour autrui. Mais encore sur sa situation actuelle, son devenir et l'ensemble social avec lequel il entretient des relations d'échange qui influencent sa construction personnelle, et font de lui un acteur politique agissant et engagé dans sa condition d'être social et pensant.

Par ailleurs, nous tâchons d'assurer un travail de maillage et d'articulation avec les différents partenaires qui entourent le jeune dans une perspective de prise en charge globale et pluridisciplinaire. C'est là un travail d'ajustement permanent qui nous demande une cohésion interne d'équipe solide et travaillée pour pouvoir présenter de façon cohérente la situation du jeune. Il s'agit d'un autre point extrêmement important :

Le bon fonctionnement de la prise en charge du jeune dépend beaucoup de la cohésion interne à l'équipe du foyer.

Elle nécessite un travail de fond permanent dont sont hiérarchiquement garantes la Responsable d'Unité Educative et la Directrice, mais qui repose encore sur l'ensemble des professionnels impliqués. Cette cohésion n'est rendue possible que par la stabilité de l'équipe qui apprend à se rencontrer avec le temps, à se découvrir, à partager des expériences, à se compléter selon les richesses et spécificités de chacun, à s'éprouver comme corps commun solidaire, accordés à réfléchir ensemble une conception hétérogène mais collective de la pratique de terrain.

Ayant succinctement brossé le portrait de notre unité éducative pour en situer les enjeux, nous attirons votre attention sur les raisons conjoncturelles de notre courrier.

PROBLEME POSÉ

Une institution est avant tout une histoire. Du plus loin qu'il nous est donné de remonter, celle de notre structure semble connaître une fracture et un tournant décisif en 2010. Jusqu'à cette date, l'U.E.H.C de Villiers le Bel paraît avoir bénéficié d'une équipe principalement constituée de titulaires et qui, soutenue de cette stabilité de statut, a su développer une bonne cohésion et au sein de ses locaux, d'une capacité d'accueil optimisée et d'un travail des missions abouti. Les anciens d'entre nous aujourd'hui, en parlent encore comme d'une période professionnellement heureuse, pleine d'un sentiment de réalisation tant auprès des collègues que des jeunes accueillis. Le travail semblait avoir un sens.

En 2010, s'opère un changement de direction et de technique managériale. Le conflit qui s'installe alors entre la direction et l'équipe semble si radical, qu'entre 2010 et 2013, 18 agents titulaires quittent leurs postes. En partant, ils emportent avec eux une grande partie des méthodes, connaissances, pratiques et de fait, de la cohésion d'équipe. En partants encore, ils laissent derrière eux des places devenues instables puisque désormais réservées à l'embauche de contractuels venant « faire fonction » en l'absence de titulaires.

Depuis, favorisant les arrivées successives d'agents contractuels peu qualifiés et renouvelant les contrats de ces derniers tous les trois, six, douze mois, la PJJ a considérablement précarisé leur statut, n'offrant à signature plus que des contrats « quinquès » dont l'une des particularités est de ne pouvoir excéder 2 ans d'embauche et cela quand bien même, les besoins du service éducatif restent dépendants et tributaires d'une pénurie réelle et tenace de professionnels titulaires.

L'apparition puis la multiplication de ces contrats « quinquès », fruit d'un turn-over permanent, vinrent ainsi progressivement menacer les sentiments de fiabilité et de stabilité nécessaire à la bonne cohésion, entente et compréhension dont une équipe de professionnels a besoin pour seulement pouvoir travailler correctement ensemble et assurer un service suffisant.

Faite des derniers « anciens » de « l'avant 2010 » et des nouveaux arrivants à compter de janvier 2014, nous, équipe de l'U.E.H.C de Villiers le Bel attirons votre attention sur tout ce que nous avons traversé de tempêtes et naufrages à voir, par vagues successives, nos collègues partir et souvent contraints de s'y résoudre.

Ci-joint à ce courrier, vous trouverez un tableau illustrant du rythme de ces va et vient sur les trois dernières années et imaginerez vous peut-être mieux la cadence managériale infernale que connaît notre structure.

En août 2013 : départ des 5 derniers titulaires de l'équipe professionnel de « l'avant 2010 ».

Entre septembre et décembre 2013 : départ ensuite d'un contractuel. Puis, arrivée progressive de 6 professionnels contractuels non formés, ainsi que de 2 stagiaires en formation et partiellement absents de l'Unité. D'août à décembre 2014 : le départ de 4 contractuels ainsi que celui, d'une des deux titulaire en poste, jusqu'ici stagiaire et tout juste titularisée. A cette même période, arrivée de 4 contractuels non formés ainsi que d'une titulaire sortant d'école. Janvier 2015 voit le départ d'un éducateur volant ainsi que de l'éducatrice titulaire la plus expérimentée de l'équipe. Août 2015 voit celui des deux plus anciens membres du groupe des professionnels contractuels. De mai à novembre 2015, c'est aussi l'arrivée de 3 nouveaux contractuels, d'une éducatrice volante et la titularisation de trois stagiaires, sortant d'école.

Enfin, sur ces 36 derniers mois, il semble important d'ajouter que la structure a connu le départ de 6 Cuisiniers, mais encore celui de 2 psychologues et de 1 directrice.

Aujourd'hui, arrive la fin de l'année civile et dans le futur proche, janvier 2016 annonce une autre vague de départs massifs.

Il s'agira alors pour la jeune équipe restante, peu formée, de faire face aux départs des 3 plus anciens membres de l'équipe éducative, de la psychologue ainsi qu'à la mutation de 2 des 3 jeunes titulaires anciennement contractuel et/ou stagiaire dans la structure.

En janvier 2016, une nouvelle fois, encore et encore, l'équipe éducative de Villiers le Bel vivra l'éclatement de son unité, la fracturation de sa cohésion et l'émiettement de sa pratique. Et encore et encore, une nouvelle fois il lui faudra aussi tenter de se reconstruire pour espérer avoir le temps d'apprendre à seulement travailler ensemble.

IMPASSES ET CONSÉQUENCES

Les conséquences de ce tourbillon permanent sont considérables, catastrophiques et délétères. Principalement et tragiquement pour le public dont nous avons à charge l'éducation et la protection mais encore, au niveau institutionnel et interne à l'équipe,

L'expérience nous a appris qu'il fallait en moyenne trois ans à une équipe pour apprendre à fonctionner pleinement. Nous ne pouvons ainsi jamais bénéficier de cette sécurité professionnelle minimum.

À nos observations et inquiétudes légitimes, la Direction Départementale du Val d'Oise oppose l'importance de la prise de fonction de titulaires sur les postes que laisseront vacants nos collègues en fin de contrat précaire. C'est là semble-t-il une conception générale du service public très compréhensible, à

ceci près que peu de fonctionnaires sont enclins à vouloir travailler en hébergement et notamment à Villiers-le-Bel, préférant des structures où les prises en charge sont moins lourdes et/ou plus proches du centre de Paris. C'est pourquoi chaque année la Responsable d'Unité Educative et la Directrice doivent effectuer le recrutement d'un nouveau personnel de contractuels parmi un faible nombre de candidats, généralement peu expérimenté.

Il est alors de notre devoir, y compris de celui des contractuels promis aux fins de contrat sans espoir de futur, de former ces nouveaux collègues. Cette injonction à former ceux et celles avec qui nous ne travaillons jamais à long terme, nous met dans une position paradoxale qui nous demande aussi, un temps et un investissement considérable. Temps de travail dépensé de façon cyclique et ubuesque, puisque tout juste commençons nous à nous professionnaliser ensemble que déjà, les plus anciens d'entre nous doivent partir et parfois, sans même la possibilité de passer le concours. Ainsi, les contractuels de l'équipe sont-ils formés à perte et d'une même façon, ceux et celles qui leurs succéderont, le seront également.

Cette répétition digne d'un Mythe de Sisyphe moderne conduit inexorablement à un ébranlement important du moral des différents membres de l'équipe, à un épuisement psychique, une démobilisation et un désinvestissement des prises en charge. A une lassitude encore, quant à ces répétitions vaines. Celles des accueils, des au revoir, celles des arrêts maladie de collègues trop usés ou déprimés et qui somatisent. D'autant que parfois, certains d'entre nous sont payés avec plus de 15 jours de retard et sans même être informé au préalable de ce manquement, sans pouvoir s'organiser pour pallier à pareil manquement sur le budget mensuel de n'importe quel foyer modeste.

Par ailleurs, ce turn-over incessant nous limite considérablement dans nos pratiques éducatives. Nous ne pouvons jamais anticiper de projets collectifs à long terme, nous ne pouvons jamais non plus, garantir aux jeunes une référence éducative pérenne et continue sur tout le temps de son placement. Chaque année amputée de la moitié de l'équipe et dans l'attente des nouveaux arrivants, nous ne pouvons parfois même plus mettre en place nos activités éducatives auprès du public car trop peu nombreux sur la structure.

Sensibles aux mouvements de l'équipe, les jeunes remarquent ses roulements, ils en témoignent parfois, le dénoncent, s'en plaignent et finissent souvent par en perdre leurs repères. Quand dans la prise en charge, ils doivent changer d'éducateur référent, c'est pour eux un chamboulement, la perte supplémentaire d'un investissement affectif et un renforcement de la méfiance qu'ils ont à leurs arrivées et que seul l'accompagnement à long terme peut transformer en relation éducative de confiance.

Aussi dans ces périodes d'incertitude institutionnelle, deviennent ils avec nous plus fuyants, moins enclins à la discussion et aux échanges. Ils sont encore plus nerveux, versatiles, distants et en colère. A ces périodes encore, nous perdons plus facilement le lien avec eux, ils fuguent beaucoup, les tensions sont plus criantes et les conflits, dans le groupe d'adolescent, plus fréquents.

Quant aux yeux des familles, cette inconstance des figures éducatives leur paraît parfois comme un discrédit et un manque de professionnalisme. D'autant qu'en souffre également, la qualité de notre accompagnements à leur cotés.

CONCLUSION

Madame la Ministre, le public dont nous avons la responsabilité, vous comme nous, est celui qui, brisé, fragmenté, à l'intérieur comme dans son inscription sociale, dans son rapport à l'autre, aux autres, est aussi celui de l'émiettement des relations et de la perte de sens des trajectoires.

Sensibles, intelligents et plein d'une rage de l'expression que leurs conditions d'existence ont souvent laissé inassouvi, les jeunes accueillis au foyer de Villiers-le-Bel semblent poser leurs actes délinquants comme on s'épuise à crier les mots sourds et étranglés de l'urgence. Ils semblent encore, souffrir d'un ensemble systémique et psychologique de pressions, injonctions et discontinuité dont on pourrait résumer les effets en un terme : précarité.

Précarité géographique, affective, scolaire ; précarité administrative encore ; précarité des formations ensuite, des stages puis de l'emploi. Précarité toujours de ces mêmes schémas, parfois, jusque dans les liens de filiation aux familles, jusque dans l'usure puis le gel de leurs regards.

Se croisant souvent entre elles dans le parcours de ces jeunes, c'est tragiquement aussi que ces précarités viennent rencontrer la nôtre. Et c'est alors la relation éducative elle-même qui est rendue précaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que la politique de gestion des ressources humaines à laquelle nous sommes soumis est aussi en miroir des processus d'exclusion, d'abandon et rupture des liens que traversent les jeunes dont nous avons la charge.

Aussi, à ce jour nous ne comprenons plus. Quel est le sens ? Comment faire ce auquel nous croyons et voulons œuvrer si dans un même mouvement nous en sommes empêchés ? Comment faire notre travail quand nos outils sont truqués ? Comment assurer les jeunes de notre constance et d'une relation de confiance si nos situations professionnelles sont fragilisées ?

Pour travailler efficacement, intelligemment, humainement auprès de ces jeunes, il nous faut les moyens, entre nous, autour de nous, dans notre situation institutionnelle, de se sentir fort d'une attache et d'une position dont nous sommes privés par la précarisation massive de nos métiers, l'émiettement de nos statuts et l'incertitude de nos devenir.

Pour accueillir ces jeunes auxquels il est nécessaire, dans les conditions actuelles, de redonner la possibilité de faire sens, il nous faut l'ambition d'être une équipe forte, un collectif de soin, de prévention et de politique éducative pérenne. C'est là, la condition à la qualité et pertinence de notre travail auprès des jeunes accueillis. Car pour les aider à grandir sereinement il nous faut pouvoir nous créer durablement et d'eux à nous, œuvrer dans le temps à renouer les liens pour refaire du futur.

Nous avons besoin de cette stabilité pour nous construire. Nous avons besoin de cette stabilité comme d'une terre ferme et fertile où ancrer notre cohésion et le relai entre les générations.

Au nom de quoi, Madame, demandons-nous la pérennisation de l'ensemble de l'équipe actuelle de l'U.E.H.C de Villiers le Bel.

Nous demandons que chaque contractuel puisse voir son contrat reconduit à défaut de titulaires présents sur la structure.

Nous demandons à ce que les cadres puissent se consacrer à la formation, structuration et construction d'une équipe fiable et non, en vain, à épuiser six mois de leurs temps annuel à recruter un personnel jeune, peu formé et embauché dans l'urgence.

Nous demandons à ce que l'équipe psycho-éducative puisse être, dans la continuité, au service d'un public dont justement, les souffrances et carences proviennent d'un ensemble conjugué de discontinuités affectives, sociales et institutionnelles, trop souvent éprouvées.

Nous demandons à pouvoir faire notre travail correctement ; à défaut de quoi nous serons contraints d'observer, encore et plus muets que jamais, les ruines que laissent derrière lui, les rouages pervers d'un système qui œuvre à étouffer dans l'œuf, une partie de sa jeunesse.

Conscient que notre demande, bien que pleine de bon sens théorique, pratique et de terrain, reste quelque part irréaliste, nous nous souvenons du chant du poète et conjugurons au pluriel ces mots de Pablo Neruda et que pourraient aussi chantaient les jeunes que nous accueillons : « Amis, voici ce que je veux. C'est presque rien et presque tout. »¹.

Ce courrier est le témoignage d'une équipe, celle en fonction à ce jour, de l'U.E.H.C de Villiers le Bel et qui, d'une seule voix, forme ensemble une pensée, une réflexion spécifique du terrain et refuse à vendre le sens qu'elle donne à sa pratique.

A chacune des ces lignes, ce courrier a la préoccupation de son public et porte à l'attention le souci de la cohérence des prises en charge éducatives auprès des jeunes accueillis sur l'unité. Tous ces jeunes en pleine croissance et qui souvent, en pleine errance, semblent comme égarés et étrangers à leur propre vie. Ceux d'avant, ceux de maintenant, ceux prochainement. Ceux auprès desquels nous travaillons à retrouver le sens, à redonner les formes, à faire du partageable et rendre envisageable la seule et simple perspective d'un « être ensemble ». Ceux pour lesquels nous espérons des lendemains sans sacrifices, dans un ailleurs ouvert et dégagé de l'enlèvement délinquant.

¹ PABLO NERUDA, « Je demande le silence », *Vaguedivague*, 1958.



Ce courrier pose une double question de santé public et mentale. Celle des professionnels d'une part et de la prise en charge des dangers psycho-sociaux mais encore, celle corollaire, d'un public adolescent à protéger et qui est aussi notre avenir, à nous tous et pour demain.

En vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu prêter à la lecture de ce témoignage, nous vous prions d'agréer Madame la Ministre, l'expression sincère de toute notre considération.

Beaucoup de l'équipe pluridisciplinaire de l'U.E.H.C de Villiers le Bel,
syndiqués et/ou sympathisants syndicaux, réunis en assemblée générale le jeudi 26 novembre 2015